



Collège de Sainte-luce  
2, rue Emile Zola - BP 42  
97228 – Sainte-Luce  
☎ : 0596 62 50 47  
☎ : 0596 62 56 98

## **Rapport sur la pratique de la Méthode Educative 3C au Collège de Sainte Luce**

Le dispositif a été mis en place en Octobre 2015. Les 12 premiers bénéficiaires ont été les élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> en priorité. Le recensement a été effectué par les Professeurs Principaux à partir des critères suivants :

- \* Manque de confiance en soi
- \* Timidité ou élève introverti(e)
- \* Elèves en difficulté scolaire
- \* Elèves agités, bavards présentant des problèmes de comportement, incivilités, manque de respect ou insolence envers les adultes
- \* Elèves qui ont des tendances à la violence physique
- \* Elèves atteints scolairement et personnellement par des conflits familiaux, des rapports difficiles avec leurs parents
- \* La parité garçons filles a été respectée

### **1<sup>er</sup> Bilan Intermédiaire**

Certains élèves de l'atelier ME3C faisaient l'objet d'un suivi par l'Equipe Mobile de Sécurité du Rectorat et avaient reçu des rappels à l'ordre. Ces élèves ont amélioré leur comportement et le suivi est suspendu en raison de l'absence de rapports des Enseignants. D'une façon générale les statistiques des rapports des Enseignants pour les problèmes de comportement sont en nette régression concernant les élèves visés par la Méthode.

Les statistiques des sanctions et des punitions sont en baisse également. Les élèves participant à l'atelier ont progressé au niveau des résultats scolaires que ce soit entre le niveau de classe de l'année précédente et de l'année en cours et entre le 1<sup>er</sup> et le second trimestre de cette année.

Au second trimestre l'ouverture est faite pour les élèves de 5<sup>ème</sup>. On constate une progression tant au niveau des résultats que du comportement.

La Principale,

Maryse DEMAR